

Convocation à la séance du Conseil municipal

**Les membres du Conseil municipal sont conviés à se réunir le 19 juin 2026 à 18h30
Salle du Conseil municipal**

- Rapport des décisions n° 099/2026 à 137/2026

Administration générale

- Règlement intérieur fixant les conditions d'utilisation des véhicules de service
- Modification de la délibération n°2025-105 du 17 décembre 2025 portant sur les tarifs municipaux
- Remboursement d'une dépense urgente et de faible valeur à destination de Grégoire HELDERMAN, 6^{ème} adjoint délégué aux finances, aux affaires générales, à l'informatique et à la communication
- Refacturation du service d'assistance juridique pour l'année 2024 – Société SVP

Animation du territoire (culture, sport, vie associative et bibliothèque)

- Subvention aux manifestations d'animation communale
- Fixation des tarifs pour les spectacles et évènements de la saison culturelle municipale 2026-2027
- Convention de partenariat entre la commune de Saint-Martin d'Uriage et le Casino d'Uriage pour l'organisation de la 23^{ème} édition du festival Uriage en Voix qui se déroulera le samedi 05 et le dimanche 06 septembre 2026

Agriculture, tourisme, économie locale

- Renouvellement de la convention avec l'association Le Rucher pour l'implantation de ruches sur des parcelles communales du domaine privé sur le secteur de Champ Ruti

Urbanisme

- Dénomination de l'impasse des Hors
- Dépôt d'autorisation d'urbanisme pour la réalisation d'une fresque murale sur un bâtiment communal

Finances

- Approbation du compte financier unique de l'année 2025 Budget Commune
- Budget communal – Affectation des résultats définitifs 2025 au budget supplémentaire 2026
- Budget communal 2026 – Vote des taux – Ajustement Etat 1259
- Vote du budget supplémentaire 2026 – Commune
- Vote du compte financier unique 2025 – Budget annexe Production Energie
- Budget annexe production d'énergie – Affectation des résultats définitifs – exercice 2025
- Vote du budget supplémentaire 2026 – Prod Energie
- Guide de l'achat public - actualisation

Ressources humaines

- Droit à la formation des élus
- Création d'un comité social territorial commun – commune et CCAS de Saint-Martin d'Uriage
- Fixation du nombre de représentants du personnel au comité social territorial, maintien du paritarisme et décision du recueil de l'avis des représentants des collectivités et établissements
- Créations et suppressions de postes

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie de croire en mon dévouement.



Saint-Martin d'Uriage,
le 10 juin 2026

Le Maire,
Théodore BONNET-GAMARD